



DÉPUTÉS COMMUNISTES

Communiqué de presse

Paris, 22 juin 2021

Suspension de la réforme de l'assurance chômage par le Conseil d'État : une première victoire pour les privés d'emploi !

Par une décision en référé ce jour, le Conseil d'État a acté la suspension de la réforme de l'assurance chômage en remettant en cause l'instauration des nouvelles règles de calcul de l'indemnisation chômage que le Gouvernement entendait faire passer en force par décret, dès le 1^{er} juillet 2021.

Nous nous félicitons de cette décision et saluons le travail des organisations syndicales pour mettre en échec cette réforme à travers leurs différents recours. Il s'agit d'une première victoire qui permet ainsi d'éviter à plus d'un million de privés d'emploi une baisse de leur indemnisation chômage à compter du 1^{er} juillet.

Si la décision au fond ne sera rendue que dans quelques mois, cette suspension n'en demeure pas moins un nouveau camouflet adressé au Gouvernement au sujet d'une réforme que nous avons toujours considéré comme profondément injuste et régressive, en particulier pour les travailleurs précaires qui alternent les contrats courts.

A l'inverse, la période de crise économique et sociale que nous traversons exige une réforme progressiste de l'assurance chômage qui garantit aux travailleurs un accès facilité à une indemnisation et qui assure un meilleur taux de remplacement.

C'est pourquoi notre groupe continuera de combattre sans relâche la réforme gouvernementale afin qu'elle soit remise à sa juste place : à la poubelle !

Contact presse : 01 40 63 60 84 ou 06 74 11 62 77

@DeputesPCF / @LesDeputesCommunistes / www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr